



Rendre les stages à l'étranger accessibles à tous

move it



Juin 2007

CINop

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Pourquoi favoriser la mobilité des jeunes suivant une Formation et un Enseignement Professionnels Initiaux (FEPI) ?

La présente brochure est le résultat d'une étude financée par la Commission européenne, DG Éducation et Culture. Cette étude intitulée « Study on the obstacles to transnational mobility faced by apprentices and other young people in initial vocational training and on ways of overcoming them », également appelée projet MoVE-iT, a identifié les obstacles et les solutions en matière de mobilité dans le domaine de la FEP(I).

Le contenu de la brochure reflète uniquement les opinions de son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne.

Les conclusions présentées dans ce rapport reposent sur une recherche exhaustive parmi les apprentis, les prestataires de formation, les employeurs, les responsables politiques (UE et nationaux) et les experts du domaine. Les éléments de recherche pour la présente brochure sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.europe-move-it.eu>.

Définitions

Mobilité

Séjour à l'étranger organisé dont le but n'est pas de « gagner sa vie » (dans un emploi rémunéré). La mobilité transnationale vise tout particulièrement les stages professionnels à l'étranger. Ceux-ci ne sont pas limités à l'apprentissage et incluent aussi des stages dans des systèmes FEPI en établissement scolaire.

Apprentissage

Mode de formation de longue durée alternant des périodes effectuées dans une école ou un centre de formation et sur le lieu de travail ; l'apprenti(e) est contractuellement lié(e) à l'employeur et reçoit une rémunération (salaire ou indemnité). L'employeur s'engage à fournir à l'apprenti(e) la formation débouchant sur un métier défini.

Participants à une formation et un enseignement professionnels initiaux

Personnes participant à des programmes de formation et d'enseignement professionnels au niveau secondaire (selon les termes de la International Standard Classification of Education, ISCED niveau 3). Cette classification ne distingue pas les participants à une formation professionnelle en établissement scolaire, en entreprise ou en alternance.

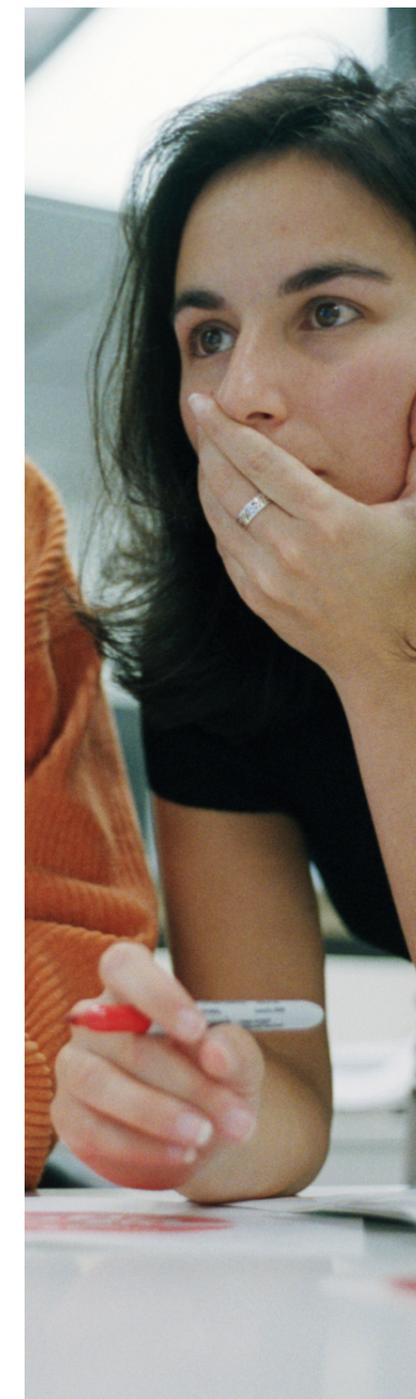
Avez-vous jamais demandé à votre boulanger où il avait appris son métier, et s'il l'avait fait à l'étranger ? Et avez-vous pensé à poser la question à votre coiffeur ? Est-il allé à Paris par exemple, pour découvrir la dernière mode ?

Beaucoup d'entre nous connaissent des gens qui sont partis à l'étranger pour leur travail, leurs études ou leurs loisirs, et nous savons que pour certaines professions (cuisinier par exemple) l'expérience acquise à l'étranger fait la différence. Pourtant, peu d'entre nous savent que partir à l'étranger dans le cadre d'une formation professionnelle est une possibilité ouverte à tous et pas seulement aux étudiants des niveaux supérieurs ou aux apprentis de professions spécifiques.

Plus de 700 000 jeunes en Europe ont déjà pu bénéficier des avantages d'un stage à l'étranger financé par les programmes Leonardo Da Vinci qui incluent des activités spécifiques pour les participants à une formation et un enseignement professionnels. En 2006, le budget annuel pour la mobilité par le biais du programme Leonardo a été de plus de 48 millions d'euros. De nombreuses autres initiatives existent en plus de ce programme (nous avons identifié 70 programmes en Europe outre Leonardo Da Vinci) et, sur la base des chiffres de 14 pays, environ 20 000 apprentis au total ont participé à des stages transnationaux.

Les stages à l'étranger et la mobilité transnationale permettent aux jeunes de découvrir de nouveaux modes de pensée et de travail, encouragent le développement de compétences utiles, comme le bilinguisme, la compréhension interculturelle et les savoir-faire professionnels. Ils renforcent aussi d'autres qualités qui peuvent contribuer de manière significative à l'avenir des personnes, y compris l'estime de soi, la confiance en soi et l'adaptabilité. En outre, de nouvelles relations entre les écoles, les entreprises et les citoyens sont souvent une source d'innovation. Au final, la mobilité est l'un des moyens pour relever les niveaux de qualification et pour améliorer la compétitivité des économies européennes.

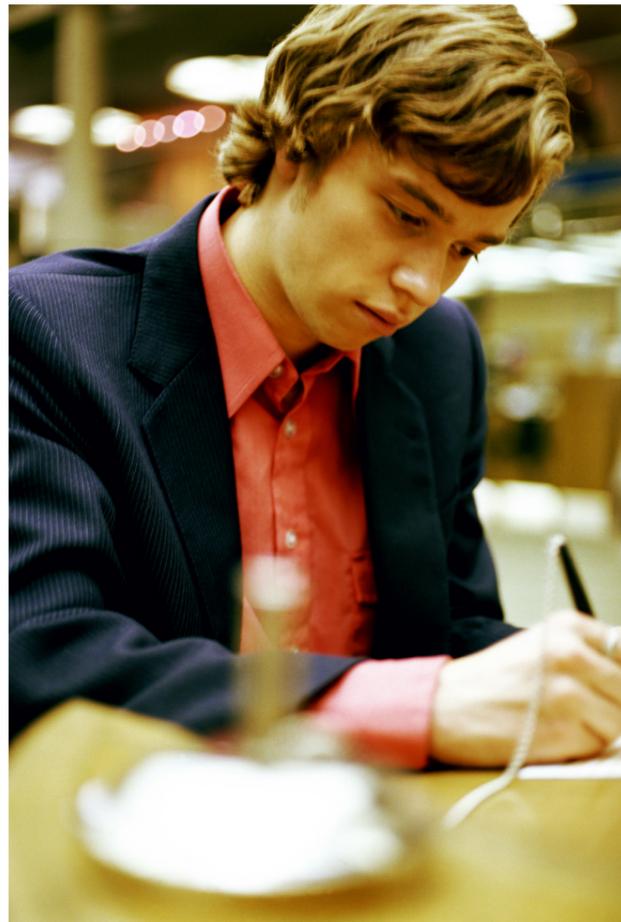
Nous espérons que vous aurez à cœur, en votre qualité d'employeur, de parent, d'enseignant, de formateur ou d'étudiant dans un établissement de formation professionnelle, d'agir en faveur de la mobilité des apprentis et des autres jeunes des filières FEPI. Si vous êtes un responsable politique, si vous travaillez à l'organisation de la mobilité ou dans un organisme intermédiaire, les quelques suggestions formulées ici devraient vous aider à faciliter la mobilité des apprentis à travers l'Europe.



La société européenne dans son ensemble bénéficiera d'une meilleure mobilité dans les filières FEPI

Les stages à l'étranger peuvent améliorer la compréhension interculturelle

La mobilité dans les programmes pour les formations et la jeunesse est un reflet des idées que Jean Monnet formulait déjà lors de la fondation de l'Europe de l'acier et du charbon en 1951 : la mobilité permet aux jeunes de développer une « citoyenneté européenne » qui contrebalance une perspective strictement nationale. Apprendre à vivre ensemble et en paix en Europe est encore et toujours important pour la société européenne.



Les stages à l'étranger favorisent l'internationalisation de la formation et de l'enseignement en Europe

Les systèmes nationaux d'éducation et de formation doivent répondre aux défis de la mondialisation. La mobilité servira à combler des manques temporaires dans les offres en matière de qualification et de formation, ainsi qu'à améliorer la manière dont les institutions abordent l'internationalisation.



Les parties prenantes bénéficient de la mobilité dans les filières FEPI

Les employeurs en retirent des bénéfices pour leurs salariés actuels et futurs

Avez-vous déjà engagé un apprenti venant de l'étranger ? Il y a de grandes chances que vous ne l'ayez pas fait. Vous avez peut-être engagé des apprentis venant d'établissements locaux ou un stagiaire d'un institut de formation supérieure, mais les séjours transnationaux en FEP sont rares : moins de 1 % des étudiants de FEP en Europe se rendent à l'étranger dans le cadre de leur formation. Des études récentes montrent que les employeurs qui ont engagé des apprentis de l'étranger se prononcent de manière très positive sur cette expérience. Dans certains secteurs et pays, il y a même une telle demande pour les stagiaires venus de l'étranger que cela crée un autre problème, à savoir le frein supposé par certains aux opportunités pour les stagiaires « locaux ». Les sociétés doivent alors envisager de détacher leurs apprentis et stagiaires afin de créer un niveau de réciprocité. Cette situation est toutefois encore très éloignée de la réalité dans de nombreux secteurs.

Les stages à l'étranger favorisent le développement de savoir-faire et de compétences qui sont importants sur le marché international : ouverture culturelle plus importante, développement d'une sensibilité internationale au sein de l'entreprise, connaissance des nouveaux marchés, meilleures compétences linguistiques et connaissances techniques. La mobilité permet également de répondre à des pénuries de compétences dans des secteurs ou régions spécifiques.

Les institutions de FEP confirment plusieurs avantages pour les étudiants de FEPI, pour leur personnel et pour les relations publiques

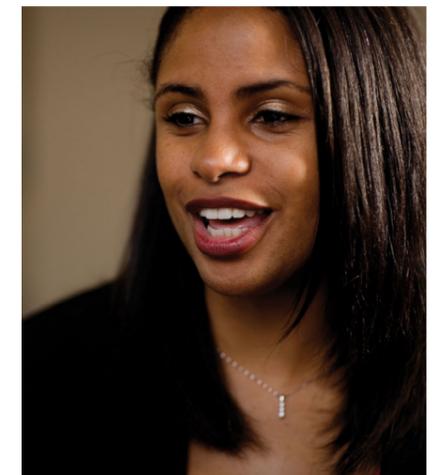
Pour beaucoup d'institutions de FEP, l'un des dilemmes est qu'elles opèrent souvent sur un marché « local », en particulier avec les petites et moyennes entreprises (PME). Bien que de nombreuses PME européennes aient des clients et des fournisseurs au niveau international, la majorité d'entre elles alimente un marché local, ce qui limite les besoins en termes de stages transnationaux. Chacune à sa manière, les institutions doivent aborder ce dilemme du « local » contre le « mondial ». Notre étude montre que celles qui affrontent effectivement ce dilemme retirent des bénéfices de leur participation à des programmes de mobilité transnationaux :

- elles améliorent tant le profil des institutions de FEP que l'attrait de certains programmes ;
- elles permettent aux établissements et centres de FEPI d'utiliser les savoir-faire et les expériences de l'étranger ;
- pour les enseignants et les formateurs ainsi que les mentors dans les sociétés partenaires, les flux de mobilité entrants améliorent les compétences linguistiques et interculturelles (en matière d'enseignement) ; et
- les institutions de FEP peuvent comparer et harmoniser leurs performances d'enseignement et d'apprentissage avec celles d'autres pays, ce qui leur permet de disposer d'outils utiles pour leur développement futur.

Avantages pour les apprentis et autres jeunes des programmes de FEPI : impact positif sur de nombreuses compétences personnelles

La mobilité transnationale favorise plusieurs compétences qui sont de plus en plus essentielles. Selon les étudiants de FEPI, leur expérience leur a procuré les avantages suivants :

- ouverture culturelle plus importante, compétences linguistiques et confiance en soi ;
- volonté de retourner à l'étranger et motivation pour terminer leurs études ;
- compréhension d'autres pays européens et intérêt accru pour d'autres citoyens ;
- meilleures compétences de communication/interpersonnelles
- espoir de retombées positives sur les opportunités de carrière ; et
- meilleures connaissances professionnelles.



Les décideurs politiques ont déjà créé les conditions de la mobilité en Europe. Tous les citoyens sont libres d'aller à l'étranger dans le cadre de leur formation

Au niveau européen et dans beaucoup de pays, la législation a facilité la mobilité dans l'éducation

Bien que notre étude ait révélé l'existence de nombreux problèmes en ce qui concerne les stages à l'étranger, le principe de base est que la libre circulation est un droit acquis pour tous les citoyens de l'UE¹. Dans la pratique, les organisations qui ont de l'expérience avec la mobilité des apprentis de FEP soulignent que les obstacles juridiques et administratifs ne sont pas les principaux freins aux stages à l'étranger. En outre, il existe plusieurs solutions pour réduire les risques juridiques, comme des contrats spécifiques, des accords de partenariat, des assurances groupées, ainsi qu'un soutien pour les procédures administratives.

Programmes de soutien à la mobilité des apprentis

Mis à part le programme européen de soutien à la mobilité dans les filières FEPI (appelé Leonardo Da Vinci²), il existe plusieurs initiatives aux niveaux bilatéral, national, régional et local. Notre étude a permis d'identifier près

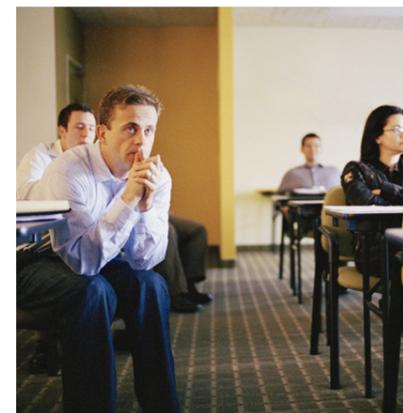
de 70 programmes en Europe qui favorisent la mobilité des apprentis et des jeunes en FEPI³. Certains secteurs et certaines entreprises stimulent aussi la mobilité par des actions spécifiques, et il vous faudra trouver les programmes auxquels vous pouvez avoir recours.

Les responsables politiques prennent des mesures supplémentaires pour lever des obstacles juridiques spécifiques

La situation des jeunes en apprentissage ou en stage à l'étranger devient complexe dès qu'ils franchissent les frontières. Certaines formes de stages sont considérées comme des emplois, d'autres comme des stages purement éducatifs. Il existe des lois et règlements qui se chevauchent et qui ont un impact sur la capacité à poursuivre et à proposer des places d'apprentissage et de stage au niveau transnational au sein de l'UE. Il s'agit de question de résidence, de santé, d'assurances sur le lieu de travail, ainsi que d'autres problèmes de nature juridique et administrative. Certains pays mettent en œuvre une législation spécifique pour les formations et les stages à l'étranger qui augmentera les opportunités dans

ce domaine. Nous insistons auprès des décideurs pour qu'ils prennent en compte les problèmes restant :

- Statut juridique des apprentis. Si un projet de mobilité est organisé comme un stage professionnel dans une société privée ou publique et qu'il est rémunéré, le participant a le statut d'un employé (salarié). Si le séjour est organisé comme un stage professionnel sans rémunération, le stagiaire n'a pas de statut juridique et social clairement défini pour certaines questions essentielles sur le lieu de travail quel qu'il soit.
- Il est possible de prendre des mesures afférentes aux questions de santé, de sécurité et d'assurances sur le lieu de travail jusqu'à obtenir un statut juridique spécifique aux apprentis.
- Informations disponibles sur les demandes de séjours et de visas. Donner aux jeunes des informations à partir d'un guichet unique et dans un format convivial est un élément essentiel pour les aider à entrevoir les possibilités de poursuivre une formation professionnelle dans d'autres États membres.



Conseils

- Le rapport « MoVE-iT » par pays donne un aperçu détaillé de la situation dans 32 pays, y compris un relevé des programmes de mobilité autres que Leonardo. Il arrive souvent que la mobilité transnationale des apprentis relève de la compétence de plusieurs ministères (Éducation, Emploi, Justice). Il est donc recommandé de mettre sur pied des groupes de travail de différents ministères pour aborder les problèmes. N'hésitez pas à utiliser le rapport final pour dresser l'ordre du jour de ces groupes de travail, il a été conçu pour vous aider.
- Certaines administrations nationales ont reconnu les problèmes juridiques potentiels et sont dans une phase d'élaboration d'une législation spécifique. Il peut aussi y avoir entre les pays des conventions qui limitent les risques pour les participants à un programme de mobilité. Un document spécifique reprend les obstacles juridiques qui doivent encore être levés au niveau de l'UE.
- Des contrats entre les écoles, les employeurs et les compagnies d'assurance peuvent aussi servir à limiter les risques juridiques. On peut en trouver des exemples sur le site Internet MoVE-iT. De nombreux établissements scolaires et agences nationales pour l'apprentissage tout au long de la vie peuvent fournir les contrats nécessaires.
- La Commission européenne met à disposition des informations sur vos droits à faire une partie de vos études à l'étranger. Voir le site Internet PLOTEUS ou appeler Europe Direct.
- Les agences nationales du programme Leonardo Da Vinci connaissent les règles spécifiques applicables à votre pays et à celui dans lequel vous désirez vous rendre. Vous pouvez aussi consulter un conseiller EURES dans une agence publique pour l'emploi pour les règles spécifiques aux contrats de travail.



1 Pour plus d'informations, voir http://ec.europa.eu/employment_social/free_movement/index_en.htm
2 Pour plus d'informations, voir http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/leonardo/index_en.html
3 Pour plus d'information, consultez l'agence nationale pour Leonardo ou <http://www.europe-move-it.eu>

Comment favoriser la mobilité des jeunes et apprentis des programmes FEPI ?

Les employeurs (tant les PME que les grandes entreprises) créent des opportunités de détachement et d'accueil des apprentis par les moyens suivants:

- coopération avec des partenaires des organisations d'éducation et des secteurs qui participent à des programmes et projets de mobilité ;
- formation d'alliances stratégiques et de réseaux avec des instituts d'éducation et d'autres entreprises afin d'améliorer la qualité et la disponibilité des places de stages ;
- mise en œuvre de mesures de financement durables, par exemple bourses, prêts, investissement en assurance qualité et autres ;
- développement des compétences des instructeurs sur le lieu de travail pour guider les apprentis venus de l'étranger (par exemple en formant ou en détachant des enseignants à l'étranger pour de brèves périodes) ;
- création, soutien à et/ou expansion de centres de services partagés pour les placements (à l'étranger) ; et
- développement d'un dialogue structuré avec les services chargés de l'évaluation et de la certification des stagiaires au niveau individuel afin d'identifier les enseignements tirés au cours de leur formation (y compris l'expérience de la mobilité).

Conseils

- De nombreux employeurs sont représentés par des organisations sectorielles qui jouent souvent un rôle dans l'établissement des critères éducatifs pour la profession concernée et qui ont également souvent des contacts avec des organisations similaires à l'étranger. Si votre employeur ou votre école n'organise pas de stages à l'étranger, vous pouvez consulter l'organisation sectorielle pour trouver les programmes proposés. Un aperçu des organisations sectorielles européennes est disponible sur le site Internet Europa⁴.



⁴ http://ec.europa.eu/employment_social/social_dialogue/sectoral_en.htm



Les prestataires de FEP renforcent la valeur de la mobilité en favorisant des stratégies, des partenariats et des systèmes d'assurance qualité sur le long terme. Ils y contribuent par les moyens suivants :

- développement d'une stratégie d'internationalisation et de mobilité en relation avec une infrastructure de qualité interne et un financement stable adéquat (public, privé, fonds propres) ou un certain nombre d'activités de base ;
- amélioration des compétences des personnels qui organisent la mobilité, ainsi que pour les enseignants, formateurs et tuteurs qui y participent ;
- investissement dans des partenariats transnationaux à long terme, création d'une base formelle de coopération et d'échange entre les apprenants et les entreprises pour des stages de qualité ;
- mise en œuvre d'un système d'assurance qualité pour les stages, le suivi du contenu et la reconnaissance des savoir-faire acquis à l'étranger ;
- adoption d'outils largement reconnus dans l'UE, comme ECVET et Europass afin d'accroître la transparence et la qualité des programmes d'apprentissage proposés ; et
- communication « proactive » vers les apprenants, sensibilisation des étudiants au fait que les stages à l'étranger sont une opportunité pour tous.

Conseils

- De nombreux établissements de FEP en Europe ont gagné de l'expérience en matière de mobilité, et il existe des outils et des manuels pour aider les personnels FEP à développer une stratégie d'internationalisation. Les principaux acteurs pouvant donner ce type d'informations sont certaines agences nationales Leonardo. Veuillez consulter leurs sites Internet pour les publications.
- Le prix Leonardo de la mobilité est décerné tous les deux ans à des projets de mobilité novateurs et de qualité qui peuvent aussi servir d'exemples de bonnes pratiques pour votre institution FEP.
- La Commission européenne soutient activement la reconnaissance et la validation des résultats de l'apprentissage, et les choses évoluent au niveau européen en termes de cadre de qualification, de transfert de crédits et d'assurance qualité.



Les organismes intermédiaires peuvent réduire les frais inhérents à la mobilité, et donc diminuer les obstacles initiaux pour tous les participants aux processus de la mobilité

Les organismes intermédiaires sont un lien entre les écoles, les employeurs et les stagiaires. Ils peuvent soutenir efficacement les projets de mobilité des apprentis et autres jeunes des filières FEPI par les actions suivantes:

- gérer les placements et apporter un soutien aux apprentis et autres participants FEPI lors des stages à l'étranger ;
- contribuer à tous les niveaux à l'organisation de la mobilité (orientation, préparation, durée du séjour, évaluation et debriefing) ;
- contribuer à identifier et à rassembler des ressources complémentaires ;
- agir en tant que centre de services partagés pour les petites et moyennes entreprises qui ne peuvent pas développer cette expertise en interne ;
- développer et tenir à jour des sites Internet sur les opportunités de mobilité, et mise en communication de sites Internet qui répondent aux besoins des apprentis, des établissements scolaires et des employeurs ; et
- développer des communautés de mise en pratique pour les organisateurs de la mobilité.

Conseils

- Que vous soyez un établissement de FEP, un employeur ou un apprenti à la recherche d'un stage, envisagez de consulter une agence spécialisée. Beaucoup de ces intermédiaires ont des sites Internet où vous pouvez trouver des opportunités de stage ou un avis spécifique sur l'organisation d'un séjour à l'étranger. Il existe également des sites Internet qui regroupent les demandes des employeurs et les candidatures à des stages. Veuillez noter que ces stages ne sont pas des jobs de vacances : un tutorat supplémentaire et une certification du stage sont souvent nécessaires. Des conseils personnalisés sont donc souvent requis.
- Il y a plus de 80 sites Internet en Europe dans le domaine de la mobilité et des stages à l'étranger. Voir : <http://www.europe-move-it.eu>
- Les établissements de FEP actifs dans l'internationalisation maintiennent fréquemment des contacts avec des organisations similaires à l'étranger, ce qui favorise souvent un accès rapide à des stages à l'étranger et facilite les conditions de ces stages. Veuillez consulter votre école (ou le coordinateur à l'internationalisation) pour découvrir les possibilités en la matière.
- Les agences nationales du programme Leonardo disposent de réseaux de praticiens (comme Leonet) qui peuvent aussi venir en aide aux personnels des écoles.

Actions communes de tous les acteurs concernés

L'organisation d'un stage à l'étranger de FEPI diffère de la recherche d'un emploi à l'étranger où deux acteurs sont concernés (demandeur d'emploi et employeur), dans la mesure où un tiers doit intervenir pour obtenir l'assurance que cette expérience de mobilité mène à certaines qualifications. Que ce « troisième acteur » soit une école, un centre de formation ou une agence des pouvoirs publics, les personnes participant à des projets de mobilité doivent tenir compte de cette dimension liée à la reconnaissance. Les meilleurs exemples en la matière viennent de réseaux (modestes) d'employeurs, d'établissements de FEP, d'administrations publiques et de leurs homologues à l'étranger, dans le cadre d'une approche de coopération.

Même si vous ne connaissez pas vous-même de nombreux exemples, il faut savoir qu'une grande expérience

a déjà été acquise en Europe dans le domaine des stages à l'étranger dans le cadre de la FEP. Les enseignements qui en résultent peuvent se résumer à trois principaux facteurs de succès:

1. La quantité va de pair avec l'assurance de la qualité

Assurer une expérience de bonne qualité pour les jeunes participant à un stage et à un cursus professionnels va essentiellement et inmanquablement de pair avec la volonté d'obtenir un plus grand nombre de possibilités. Une plus grande qualité est possible en:

- définissant des critères de qualité spécifiques pour les stages à l'étranger ;
- s'accordant entre acteurs concernés sur le suivi de la qualité ; et
- en veillant à ce que la qualité soit reconnue à la fois par les écoles et le marché de l'emploi.

2. Promotion de l'engagement à long terme de tous les acteurs concernés

Bâtir la confiance entre des acteurs souvent éloignés les uns des autres demande du temps et des efforts, et un engagement à long terme qui permet des communications régulières entre les mentors, les enseignants et les écoles est souvent un critère de succès des projets entrepris.

3. Sensibilisation plus grande aux avantages de la mobilité

Il est essentiel de sensibiliser au maximum par le biais de canaux qui toucheront les groupes cibles appropriés, ce qui peut se faire d'innombrables manières, même sans intervention des pouvoirs publics.

Conseils

- Il existe déjà de nombreux ouvrages en matière d'assurance qualité spécifiques à l'internationalisation des établissements de FEP. Veuillez consulter votre agence nationale.
- ECVET est un système de transfert de crédits qui est à présent étudié comme un outil d'amélioration de la mobilité dans le domaine de la FEP en Europe. Certains secteurs ont déjà mis leurs propres systèmes en œuvre. Veuillez consulter votre organisation sectorielle pour les derniers développements en la matière.
- Les établissements de FEP peuvent utiliser un matériel existant pour développer la communication destinée à leur propre école. Ils peuvent en outre organiser des manifestations thématiques et sociales sur les stages/études à l'étranger.
- De nombreux apprentis qui se sont rendus à l'étranger ont relaté leur expérience sur Internet, et une longue liste de ces récits (parfois avec films) est reprise sur le site Internet MoVE-iT.
- Les jeunes souhaitent apprendre les uns des autres, et une manière de faciliter cet aspect est de mettre en place dans les établissements ou dans les secteurs des ambassadeurs de la mobilité.

move it

***Working together to accelerate
mobility for Europe's apprentices.***



Directorate-General for Education and Culture



European Year of Workers' Mobility 2006